

## ALCOA - FOUNDATION RÉCOMPENSE L'ASL31

ALCOA AFS Toulouse est une entreprise américaine implantée à Roques sur Garonne ; ses clients sont notamment AIRBUS, la SNECMA, EUROCOPTER, ALCATEL....

ALCOA-Foundation soutient des actions qu'elle trouve remarquables dans les domaines de l'environnement, de la santé, de l'éducation ou de la solidarité.

C'est ainsi que nous avons bénéficié du concours de 10 bénévoles, salariés de cette entreprise, qui lors de notre "Fête du Sport" ont participé à l'encadrement de la randonnée et de la montgolfière.

Lors d'une cérémonie conviviale, ALCOA-Foundation a récompensé ses lauréats. L'ASL31 a ainsi reçu un chèque de 3000 \$. Nous tenons ici à les remercier publiquement.



Le président de l'ASL31 entouré des bénévoles

## TRAIL DU CASSOULET 2008

### Remise d'un don à l'ASL31

Cette année encore, l'Association des Trotteurs de la Balermie, organisatrice du traditionnel "Trail du Cassoulet" de Verfeil, a tenu à remettre un chèque à l'ASL31... bien que nous n'ayons pu participer à l'édition 2008 du Trail ! (concomitance de date avec notre "Fête du sport du 50<sup>ème</sup> Anniversaire de l'adapei 31").

Le Président de l' ASL31 a chaudement remercié cette association pour sa générosité et sa fidélité ; il a affirmé que nos sportifs et leurs parents répondront nombreux à l'invitation qui leur est faite de participer le 4 octobre prochain, toujours à Verfeil, à cette randonnée conviviale et parfaitement organisée.



Photo : D. Jarry, R. Brouard, C. Cammas, M. Montal, JN Lethier, M. Sablayrolles

## TROPHÉES DES CHAMPIONS 2008

La Municipalité de Toulouse avait vu les choses en grand ce 27 novembre 2008 : en effet, 800 invités avaient été conviés au Pavillon des Ponts-Jumeaux du Stade Toulousain pour y fêter les champions toulousains de l'année.

Quelque 520 trophées ont ainsi été remis par le Maire Pierre Cohen et son adjoint au Sport François BRIANÇON à des sportifs toulousains et parmi eux ont été citées et récompensées Camille Ayroles, Emma Domanges (malheureusement absente) et Louise Relo : trois jeunes sportives de la Section Autan-Val Fleuri (SESSD).

L'ASL31 les avaient proposées pour leurs progrès et leurs résultats en athlétisme lors du Championnat de France du Sport Scolaire Adapté à Roanne en juin 2008.

La fierté et la spontanéité de nos sportives ont été remarquées.

## INFORMATIONS

Pour toutes informations concernant la gestion du patrimoine de la personne en situation de handicap, nous vous invitons à vous procurer le fascicule suivant:

### "la gestion du patrimoine des personnes handicapées mentales et de leurs proches"

UNAPEI - service de documentation

15 rue Coysevox 75876 Paris Cedex 18

Prix 9 euros + 1,83 euros de frais de port pour les adhérents (précisez votre numéro de carte).

## L'AVEZ VOUS LU ?

### Où on va papa ? de J L Fournier

C'est l'histoire de 2 garçons : Mathieu et Thomas. Ils sont nés différents, lourdement handicapés. Et pour que l'on se souvienne d'eux, qu'ils soient connus, reconnus, leur père écrit l'histoire de leur vie. Pour nous dire aussi son sentiment de culpabilité si aigu : "pourquoi ai-je donné la vie à ces oisillons ?"

Ce père mène le récit avec un humour parfois grinçant et une immense tendresse. Et nous, nous poursuivons, entre rire et larmes notre lecture si émouvante, juste et vraie.

Avant même de recevoir le prix Fémina "où on va papa ?" avait trouvé des milliers de lecteurs. Qu'il ait été couronné de ce prix est pour nous un bonheur, un signe de reconnaissance pour nos enfants.

Longue vie à ce livre et beaucoup de lecteurs attentifs!

Denise Léon

Directeur de la  
Publication  
Henri GRECHEZ

Groupe de Rédaction  
Christèle CAMMAS  
Agnès CAU  
Michèle CHAVE  
André MAURIN  
Françoise  
DARMAILLACQ  
Nicole DEIBER

n° ISSN 1761-7995

Conception graphique  
Pascal PARISELLE

Impression  
Imprimerie 34

Siège Social  
24, Bd Riquet  
BP 51507 - 31015  
TOULOUSE cedex 6  
Tél. 05 34 41 38 70  
www.adapei 31.com

Ce numéro a été  
réalisé avec la  
participation de  
nos partenaires

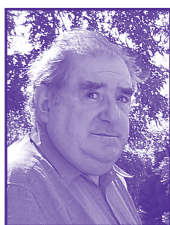


# Signes de vie

Journal de l'adapei 31 • n°19 • mars 2009

E D I T O R I A L

## ANTICIPER, DEVOIR DE GESTION ,



par Henri Grechez,  
Président de l'adapei 31

**C**onstater que nous sommes dans un monde qui bouge devient banalité. Le secteur médico-social qui est notre champ d'activité

**n'échappe pas aux profondes mutations que nous vivons.**

**Mutations renforcées par la crise économique** mais mutations beaucoup plus vastes et antérieures à la crise. Très schématiquement, nous étions jusqu'ici sous perfusion de financements publics parce que nous étions reconnus comme remplissant une mission de service public. Au gré des négociations budgétaires, même si ce n'était jamais gagné, nos établissements obtenaient, peu ou prou, ce dont ils avaient besoin pour prendre en charge les personnes qu'ils accueillent. Dit un peu caricaturalement, nous demandions et – pour peu que nous sachions argumenter – nous obtenions.

**Qu'est-ce qui change aujourd'hui ? Deux choses au moins.** Les financements sont beaucoup plus contraints et n'obéissent plus aux règles qui ont été les nôtres pendant 50 ans. Pour ne prendre qu'un exemple, cela fait dix ans au moins que les réajustements annuels de la valeur du point ont décroché par rapport à l'inflation et que par ailleurs les avenants d'ordre salarial, négociés par les partenaires sociaux, ne sont plus agréés par les pouvoirs publics : rendus inopposables, ils deviennent inapplicables. Quant au décrochage avec l'inflation, par le seul jeu de l'ancienneté, il est générateur de déficits. Ajoutons que l'on nous annonce que les déficits ne seront plus repris : la menace de cessation de paiements est déjà d'actualité pour beaucoup d'associations.

La deuxième réalité c'est celle de la loi de février 2005 qui instaure pour toute personne handicapée un droit à compensation qui s'organise à partir des besoins de la personne et autour de son projet de vie.

## Sommaire

Éditorial ..... p.1

Vie associative.....p.2-3

Dossier : Militant. p.4-5

Établissements .....p.6-7

Infos - ASL 31.....p.8

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'adapei 31 aura lieu le jeudi 18 juin à 18h au Vignalis.

**C'est une mutation en profondeur** dont nous devons prendre toute la mesure car nous ne recevrons de financements pour fonctionner que si nous savons répondre à cette nouvelle donne : l'établissement était, jusqu'ici, dans l'offre, il devra désormais être dans la satisfaction de la demande. Il n'échappe à personne que cette réforme, intéressante sur bien des points, est aussi une porte ouverte au secteur marchand et donc à la concurrence avec le secteur associatif.

Pour rester inscrits dans la qualité, associations comme professionnels doivent être en mesure de mobiliser leurs compétences et de coordonner leurs actions afin d'apporter à chaque personne en situation de handicap, en fonction de ses besoins, l'accompagnement adapté.

Forcément cela appelle que nous soyons dotés des outils pour faire face et répondre de façon satisfaisante aussi bien à l'attente des personnes en situation de handicap qu'à celle des professionnels, sachant que – et c'est notre conviction profonde – les deux sont loin d'être antinomiques et ne peuvent être dissociés.

**C'est pour cette raison que les organisations** représentatives des salariés au plan national et celles des employeurs sont rentrées dans un processus de révision de la convention collective qui régit aujourd'hui notre secteur.

La convention collective doit pouvoir aujourd'hui répondre aux nouveaux enjeux en termes d'accompagnement des personnes en situation de handicap en valorisant notamment les compétences et savoir-faire à mettre en œuvre ainsi que les situations d'emploi qui sont variables en fonction des besoins spécifiques des personnes handicapées.

**Elle doit aussi pouvoir répondre** au problème d'attractivité du secteur, en particulier pour les débuts de carrière, en mettant notamment en place les moyens pour le déploiement de véritables politiques de ressources humaines. A défaut de cette réforme, c'est peu à peu le secteur qui se videra de compétences professionnelles parce qu'elles iront ailleurs et ceux qui en feront les frais ce seront les personnes handicapées.



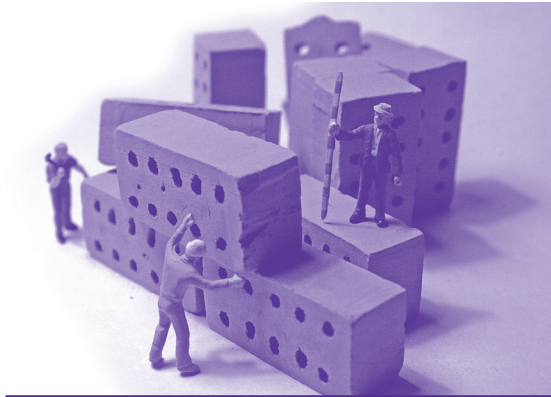
©2009 - adapei 31

(suite p.2)





# Vie Associative



## 1ÈRE PIERRE DE LA CUISINE CENTRALE

Le 11 décembre 2008 fut un jour à marquer "d'une pierre blanche".

À l'ESAT Clermont Capelas à Fontenilles, ce jour là, la 1<sup>ère</sup> pierre de la construction d'une nouvelle cuisine de production de repas fut symboliquement "posée" par le Président de l'adapei : Henri Grechez et par le directeur de l'ESAT : Christian Lopez.

Cette unité de production de repas plus connue sous le nom de "cuisine centrale" sera opérationnelle fin 2009, début 2010 et permettra de servir à la fois l'ensemble des établissements de l'adapei, de créer un restaurant ouvert à tous sans exclusive et de faire travailler 25 travailleurs en situation de handicap.

Cette cuisine centrale conçue avec et pour les personnes que l'adapei accueille se compose de 2 ateliers : 1 atelier cuisine et 1 atelier restaurant.

Y travailleront 25 travailleurs handicapés, 4 moniteurs polyvalents et 6 collaborateurs de la SODEXO, partenaire de l'opération.

Ce même jour, d'autres émotions ont été vécues intensément à l'ESAT Clermont Capelas. En effet, le Maire de Fontenilles, Michel Fuentes, Henri Grechez, Louis Marzo Directeur général de l'adapei et Christian Lopez ont récompensé par la remise d'une médaille en argent 25 travailleurs en situation de handicap, pour leur travail, leur effort et leur présence dans les différents ateliers depuis 20 ans.

Cette joie et cette émotion ont été fraternellement partagées par les parents, les amis et aussi par tout le personnel de l'ESAT.

Un grand merci à Christian Lopez et à son personnel pour l'organisation de cette belle journée ■



Photo adapei 31 : M. Azulay et M. Grechez posent la 1ère pierre

## SUITE DE L'ÉDITO

Comme tout changement, un chantier de révision ne manque pas de provoquer des craintes, voire des réticences, et même des réactions hostiles. La révision est pourtant une des clés de la réussite d'un accompagnement de qualité des personnes en situation de handicap. Nous serions de mauvais gestionnaires et pratiquerions à l'égard du futur une politique d'autruche si nous n'étions, à travers notre syndicat employeur, partie prenante de cette révision. Est-il besoin de le préciser, la démarche des employeurs ne s'inscrit nullement dans toutes les tentatives ambiantes de dérégulation. Bien au contraire, en tentant de fixer un cadre de référence, elle s'inscrit dans une volonté de ne pas laisser s'instaurer des inégalités de traitement des personnes accueillies et de sécuriser un système qui a fait ses preuves, volonté aussi d'éviter les risques de concurrence entre les différentes associations. La convention collective qui verra le jour après les négociations doit quelque part servir de garde-fou et de garantie pour les professionnels. (Voir en complément les encadrés, explicitant cette volonté de la FEGAPEI)

Gouverner c'est prévoir. Gérer c'est aussi anticiper et ce dans l'intérêt de tous, personnes accueillies, familles et professionnels.

Henri Grechez

### Convention collective, engagement pris par Pierre Matt, parent d'enfant handicapé et président de la FEGAPEI :

"Je m'engage à ne rien décider qui ne fasse l'objet d'un accord entre les partenaires sociaux et notamment les organisations de salariés qui font preuve d'une grande responsabilité et qui acceptent le principe de la rénovation du contrat social que nous leur proposons".

### Convention collective, engagement de la FEGAPEI :

"dans le cadre de cette révision aucun professionnel quel que soit l'emploi qu'il occupe aujourd'hui ne verra sa rémunération réduite. Sa rémunération sera, au contraire, garantie lors de la transposition du nouvel accord."



# Vie Associative



## Bilan du cinquantenaire de l'adapei 31

Le Conseil d'Administration a décidé la création d'un groupe de travail pour organiser en 2008 cinq manifestations pour fêter le 50ème anniversaire de l'association :

**> 29 avril :** Inauguration des manifestations par une exposition de peinture et sculptures qui dura une semaine. Elle fut remarquable par sa qualité, par le nombre de personnalités présentes et par un public impressionnant et impressionné. Pour un début c'était bien et réconfortant.

**> 25 septembre :** Quel beau concert donné par l'Orchestre National du Capitole à la Halle aux Grains. Le public nombreux fut ravi d'applaudir Tugan Sokhiev et ses musiciens. Ce partenariat avec une autre association "Les Petits Frères des Pauvres" dont le combat, est la défense et le soutien aux personnes âgées, nous a rapprochés de ceux qui luttent comme nous contre l'exclusion.

**> 28 septembre :** la Fête du sport à Saint Orens. Le temps nous a été favorable. La qualité de l'organisation et des activités mises à disposition des cinq cents personnes présentes ont permis de vivre une journée pleine de joie et d'enthousiasme. Guy Novès, entraîneur du Stade Toulousain, apporta à cette journée un plus très apprécié.

**> 5 décembre :** le colloque "Militer et gérer, du projet à la réalité" organisé au Conseil Régional a mis en perspective la dynamique associative et les réalités économiques, interrogeant les articulations entre projet politique et faisabilité. Ce colloque a traité de la question du militantisme et de son évolution (cf article page 4).

**> 11 décembre :** La soirée festive au Ramier. Un dîner de qualité a regroupé deux cent quarante personnes, parents et amis pour une soirée pleine de joie et d'enthousiasme, au cours de laquelle, nos jeunes ont participé de façon active à une animation très réussie. De nombreux personnels et de bénévoles du Club Alouette ont fait partie de cette fête qui devait clôturer cette année anniversaire.

En conclusion toutes nos manifestations ont été réussies, elles ont démontré le dynamisme de l'association et mis en lumière les capacités et la créativité des personnes que nous accueillons ■

Gérard Azulay



Peinture : Serge P. Ujol

### RÉÉCRITURE DU PROJET ASSOCIATIF

Rappelez-vous, nous avons voté en présence de M. Devoldère (Président de l'UNAPEI) et de M. Gohet (délégué interministériel au handicap) en 2001 notre projet associatif... et vous aviez été nombreux à participer à son élaboration à ce moment là.

Depuis, l'association a cheminé, s'est transformée, s'est restructurée, le contexte législatif a fortement évolué (lois de 2002 et 2005) et aujourd'hui il nous a paru nécessaire de le revoir. C'était d'ailleurs une recommandation de la Commission des Sages à notre dernière Assemblée Générale.

**Le conseil d'administration** a donc constitué un groupe de pilotage chargé de mener à bien la réécriture de ce Projet Associatif avec deux objectifs principaux :

- Faire le point sur les valeurs qui soutiennent notre action ;
- Fixer les orientations de notre association pour les années à venir.

**Le groupe de pilotage** est constitué d'administrateurs, du directeur général et de professionnels de l'association. Il sera aidé, dans sa réflexion, par un intervenant extérieur.

À l'assemblée générale du mois de juin, nous vous présenterons les premiers éléments de ce travail et le projet définitif sera soumis au vote d'une assemblée générale extraordinaire fin 2009.

Marie-Hélène Lansard

### ADMINISTRATEURS DE L'ASSOCIATION

Mmes Nelly Baby, Geneviève Bouteille, Michèle Chave, Françoise Darmaillacq, Nicole Deiber, Monique Houyau, Marie-Hélène Lansard, Monique Lethier, Claudie Salettes, Michèle Saulgrain, Anne-Marie Segura

MM. Gérard Azulay, Alain Blanc, Alain Desnoyes, Arnaud D'Ouinice, Henri Grechez, Jack Henry, Christian Robert, Jean-Marie Rupil, Michel Sablayrolles, Michel Starozinski.

Sont membres du bureau : Henri Grechez Président Gérard Azulay et Marie-Hélène Lansard vice-présidents Michèle Chave secrétaire et Jack Henry secrétaire adjoint Françoise Darmaillacq trésorière et Michel Starozinski trésorier adjoint Geneviève Bouteille et Michèle Saulgrain membres.





# Dossier signé

## Être militant à l'adapei 31

Ce dossier signé s'est inspiré librement des interventions qui ont animé le colloque de l'adapei du 5 décembre 2008 sur le thème "Militer et gérer, du projet à la réalité"

### ANIMATEURS DU COLLOQUE

Animateurs du colloque:  
François ROUSSEAU  
chercheur associé au  
Centre de Recherche  
en Gestion de l'Ecole  
Polytechnique  
Jean-Bernard PATURET  
philosophe-professeur  
des Universités de  
Montpellier III  
Philippe CALMETTE  
directeur général de la  
FEGAPEI

### LE MILITANT FONDEMENT DU MOUVEMENT PARENTAL

Le mot militantiste est intimement lié à celui d'association qui se définit comme "convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices". Ce sont les termes de la Loi 1901 fondatrice du monde associatif. Les membres d'une association sont à la fois clients et associés - copropriétaires. Même si les biens d'une association ne peuvent être dévolus qu'à une autre association en cas de dissolution, le statut de copropriétaire rend l'adhérent responsable du projet et du devenir de l'association. Cette responsabilité en fait un militant.

La raison d'être d'une association n'étant pas la recherche du profit, ses membres sont liés par la défense d'un projet de Société fondé sur des valeurs morales. Un militant se bat pour des valeurs auxquelles il croit ; elles lui servent de référence et légitiment son action.

En se battant pour la reconnaissance à part entière de la citoyenneté et de la dignité de la personne en situation de handicap mental, les associations du mouvement parental n'échappent pas à cette définition. Leur combat s'appuie sur les valeurs de solidarité, de tolérance. Lorsque l'adapei 31 fut créée, il y a cinquante ans, ses membres fondateurs ont voulu combler une carence de la Société dont les priorités d'alors (principalement la reconstruction économique du pays) avaient pour conséquence l'abandon à sa marge de personnes fragilisées (par exemple les mal logés et l'action de l'Abbé Pierre, l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental laissé à l'initiative de particuliers ou d'organismes confessionnels).

### LE MILITANT, FORCE DE CREATION DE SERVICES

Le militant de l'adapei 31 se bat toujours pour une cause dans laquelle il se reconnaît mais aussi pour développer une activité dont il attend un service.

Au départ l'adapei 31 a fonctionné sur un modèle artisanal, un lieu où se construisait entre les mem-

bres fondateurs un lien social fort créé par l'offre de services qu'ils inventaient pour eux-mêmes. À l'origine, la distinction entre les mots "adhérents", "militants", "clients" n'avait pas de sens.

Progressivement son rôle a été reconnu par les pouvoirs publics ; bénéficiant ainsi des premiers financements publics ; elle a eu pignon sur rue. Pour l'adapei 31, comme pour toutes les autres associations du mouvement parental et du secteur médico-social, les services proposés ont alors été qualifiés de publics, situation contradictoire puisque organisations de droit privé, ces associations ont pris la responsabilité d'un service public (un service public, par définition, relève de la compétence de l'Etat, échappe à la loi du marché et doit être accessible à tous). Ce fut le prix à payer pour obtenir des financements. N'oublions pas que les militants de la première heure de l'adapei 31 ont financé les premières activités sur leurs deniers personnels.

Mais, les associations du secteur ont des histoires très différentes. Dans le secteur médico-social, le fonctionnement des adapei reste cohérent avec la définition originelle du mouvement associatif. En effet, le client (celui qui a besoin du service) reste le maître d'œuvre du projet de l'association. Le militant de l'adapei 31 reste ainsi majoritairement un client même si des militants - amis viennent le seconder dans son combat.

La qualification de service public est certes une reconnaissance du travail accompli mais elle

impose que les services proposés soient ouverts à tous ; autrement dit, on peut être client sans être adhérent. La mission du militant est alors, aussi de se battre pour faire comprendre à ces nouveaux "clients" que sans son combat, sa volonté de faire évoluer la Société, les services offerts n'existeraient pas ; c'est le militant qui a innové, proposé des solutions. Le client a vocation à devenir adhérent de l'association dans un premier temps (c'est le premier acte militant), militant actif dans un second. Une association sans militant est une association qui tend à devenir une entreprise comme les autres, un lieu où la seule liberté du client en cas d'insatisfaction est de renoncer au service rendu et de chercher une autre structure. Tout le monde comprend le non-sens d'une telle démarche dans notre secteur : les places sont rares et chères et le client est très dépendant de l'offre de services existante.





## LE MILITANT, PORTEUR DE SENS ET SOURCE DE PROPOSITIONS FACE AUX CONTRAINTES DE GESTION

Le développement et la multiplication des services, ont conduit l'adapei 31 à adopter des règles de gestion qui relèvent de la sphère économique (utiliser à l'optimum les ressources qu'on lui a allouées, gérer dans le respect des conventions collectives et du droit du travail un personnel de plus en plus nombreux). La complexification de l'organisation de l'association et de ses relations avec les financeurs a nécessité l'appel à des personnes spécialisées, ce que l'on appelle dans le jargon des organisations, une technocratie. Dans un tel contexte, pour beaucoup de militants, le projet, porteur de valeurs morales, fondement de l'association, s'est brouillé.

Les préoccupations de gestion semblent envahir toute la vie de l'association. Les règles de gestion peuvent donner l'impression d'être en contradiction avec l'idéal pour lequel le militant se bat. Le projet est malmené ; nombreux sont les adhérents qui perdent le sentiment d'appartenance. L'offre de services s'est aussi banalisée ; pour beaucoup, elle est devenue un droit donc un acquis et génère des comportements de simple consommateur. Pourtant dans l'Histoire, les droits ne sont jamais définitivement acquis. La reconnaissance de la citoyenneté de la personne en situation de handicap mental nous semble aujourd'hui une évidence. Pourtant, n'oublions pas qu'elle n'existe que dans nos pays développés. Combien de pays aujourd'hui éliminent le problème de façon radicale ?... et n'oublions pas les années 1940 en Europe... elles ne sont pas si loin ; la barbarie est toujours à nos portes.

L'adapei 31 a grandi et le rôle de son militant a changé ; même si pour des raisons d'efficacité, il doit souvent céder le devant de la scène aux professionnels, le militant de l'adapei 31 reste cependant là pour donner du sens aux actions entreprises, pour défendre les valeurs morales qui fondent l'association ; au plus près des attentes des personnes en situation de handicap il reste aussi source de propositions.

### LE DEFI DE L'ADAPEI 31 : ASSOCIER MILITANTS ET PROFESSIONNELS DANS UN PROJET COMMUN

Être militant à l'adapei 31 c'est accepter de faire partie d'un groupe dont les éléments qui le composent ont des rôles différents mais complémentaires ; associer toutes les parties prenantes à son projet humaniste est un défi pour l'association. Organisation militante, elle a non seulement pour mission de produire un service de qualité mais aussi de défendre un projet de société. C'est ainsi qu'au-delà de la qualité de l'accompagnement de la personne en situation de handicap mental qui doit apporter bonheur et bien-être à celle-ci (objectifs que peuvent très bien se fixer des institutions non militantes), l'adapei 31 est une entreprise qui produit de la morale sociale (la place de la personne accueillie dans la société). Militants et salariés dans leur diversité se battent pour une société qui garantisse sans discrimination une place à chacun dans le respect de ses capacités.

Il peut y avoir des tiraillements entre les différents

acteurs qui interviennent dans la sphère d'actions de l'association : d'un côté, les personnels, garants de la qualité du service qui agissent au présent et qui doivent en même temps se reconnaître dans le projet de l'association, de l'autre, les militants, inspirateurs du projet associatif, dont le rôle est de se projeter dans l'avenir mais qui doivent aussi accepter les contraintes pouvant perturber la mise en œuvre des projets qu'ils portent. La mission des dirigeants est de garantir la cohérence de l'ensemble.

Pour l'adapei 31, il est vital que le militant puisse partager avec le personnel, cheville ouvrière de la mise en œuvre des services proposés, un certain nombre de valeurs. Ce personnel a évidemment son propre référentiel à la fois à titre personnel mais aussi en tant que salarié mais il est aussi partie prenante du projet de l'association puisque c'est son travail qui permet au projet associatif de passer du rêve à la réalité.

Les services offerts doivent être l'aboutissement de la mise en œuvre d'un projet construit par les militants et dans lequel ses salariés peuvent se reconnaître. En effet, en exprimant ses attentes, le militant - client pense l'avenir. Les professionnels sont là pour le mettre en forme en transformant ces attentes en objectifs à atteindre. La pérennité de l'adapei 31 passe comme le soulignait François Rousseau lors du colloque du 5 décembre 2008 par la compatibilité entre le développement de l'axe militant et le développement de l'axe gestionnaire.

La dernière formulation de notre projet associatif date de 2001. Il est apparu évident aux membres du bureau qu'il était grand temps de le remettre en chantier comme l'ont fait nos partenaires de l'adapei 81 ; sa présidente nous a expliqué lors du même colloque comment ce travail avait été un formidable moyen pour les militants de renforcer leurs liens et comment il leur a donné à nouveau l'envie d'entreprendre.

La construction du projet dans une association est un moment fort car il est fondateur et sert de référence à tous ses membres. Le travail que nous avons démarré devrait permettre à tous les adhérents de l'adapei 31, de clarifier leur place dans son fonctionnement, de reformuler leurs attentes et leurs désirs d'avenir, autrement dit de redonner du sens à l'action de l'association et au mot militant.

### LE DEFI DE L'ADAPEI 31 : RESTER UNE ASSOCIATION DE MILITANTS

Face à l'évolution du secteur médico-social, notamment la création des futures ARS (Agence Régionale de Santé), notre association ne peut pas se cantonner dans un rôle de simple fournisseur de services, d'aussi grande qualité soient-ils. L'existence de l'adapei 31 n'a de sens que si elle reste une organisation militante. Elle a un besoin vital d'adhérents qui soient des militants pour :

- > Entretien son projet humaniste, et le faire évoluer,
- > Donner sens au travail des professionnels,
- > Être un interlocuteur reconnu par l'ensemble des décideurs ■

Françoise Darmaillacq





# Vie des Établissements

## ESAT LE SIGNALIS

### FÊTE DE NÔEL

Le 18 Décembre 2008 tout le personnel de l'ESAT "Le Signalis" s'est retrouvé autour d'un repas convivial de fin d'année à la salle des fêtes de Flourens.

Le menu du traiteur a ravi les convives. La journée était animée par un groupe de musiciens qui a su faire chanter et danser la salle au son du Tango, du Reggae en passant par la Techno. On a pu voir les ouvriers s'éclater, se déchaîner sur la piste avec leurs éducateurs.

Ce jour là les barrières étaient rompues et tout le monde est reparti avec le cœur en fête. Nous remercions tout particulièrement monsieur le Maire de Flourens, M. Cortes, pour avoir prêté gratuitement la salle des fêtes.

### À L'ANNÉE PROCHAINE

Nicole Chabbert, Monitrice d'atelier



Photo : Adapei ©2008

## ESAT L'OCCITAN



Photo : Adapei ©2009

### UNITE DE GESTION ESAT L'OCCITAN ET LE SIGNALIS

Le vendredi 16 janvier a eu lieu une réunion générale du personnel des l'ESAT l'Occitan et le Signalis, regroupé dans le cadre de l'Unité de Gestion dirigée par M. Claude Fabre concernant 47 salariés (partie ESAT).

M. Marzo, Directeur Général a participé à cette réunion. Les grands axes de travail ont été évoqués ainsi que les grands changements prévus dans le secteur médico-social ; explication de la création de l'Unité de Gestion au regard des évolutions :

#### - En interne :

- > explication des rôles et fonctions du personnel administratif ;
- > la politique adapei en matière de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences ;
- > des projets futurs de rénovation ;
- > journées portes ouvertes en avril/mai 2009 et réunion générale avec les familles.

#### - En externe :

- > la création en janvier 2010 de l'Agence Régionale de la Santé ;
- > l'incertitude de la disparition des départements ;
- > l'accueil d'une population nouvelle orientée par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) ;
- > le positionnement sur des marchés porteurs afin que l'ESAT ne soit pas en danger ;
- > diverses informations concernant le fonctionnement quotidien, notamment sur la manière d'accompagner les personnes accueillies qui doivent être considérées avant tout comme étant des ouvriers plus que des personnes handicapées.

Une bonne humeur très constructive a régné sur cette journée de travail qui s'est clôturée par une photo de groupe.

Claude Fabre

# Signes des Centres



## FOYERS CLERMONT CAPELAS

### Réflexion des travailleurs

Démolition et reconstruction à Clermont Capelas. En ce moment les pelles mécaniques travaillent fort à Fontenilles.

On change les vestiaires

On change l'atelier, la serre n'y est plus on va mettre un autre tunnel.

Il n'y a que le pigeonier qui reste il y a des bureaux qui vont se déplacer chez M. Clermont, à cet endroit aussi ils vont faire un centre de formation pour les jeunes pour les jeunes qui seront à la cuisine centrale et au restaurant d'application.

Ça y va !!! Ils parlent de démonter les vestiaires.

Ils déménagent tout ça nous fait mal au cœur on n'a pas l'habitude.

Mais il va falloir s'habituer.



Dessin : Guy DURAND

Rédaction : Bernard Esquilat - Martine Valentin Nadja Bellhacene - Jean-Claude Martinolle avec le soutien de David et Séverine

### Soirée de gala du 11 décembre 2008.

Nous avons participé aux 50 ans de l'adapei 31. Vers 17h nous sommes partis pour le concert mais d'abord nous avons préparé le matériel. Puis chacun est parti mettre sa tenue de scène. Nous étions habillés soit en noir soit en blanc car notre troupe s'appelle les Nuits Blanches. Elle est composée de cinq chanteurs, de 11 musiciens et d'un chef d'orchestre, Christophe notre éducateur du Foyer.

Arrivé au Ramier vers 18h nous avons déchargé notre matériel et nous l'avons installé. C'était une première, tout le monde avait le trac. Pour nous mettre en condition, Christophe nous a proposé de faire une petite répétition des chansons.

Après nous avons dîné, c'était un excellent repas. Il y a avait beaucoup d'invités : M. Lopez, Nadine Combret, etc...

Les artistes se sont succédés sur scène. Notre passage était prévu à 21h15. Quel trac de jouer devant salle comble !

Je voudrais remercier Christophe DOURLIES du travail qu'il a fait avec nous, qui a permis de très bien chanter et de jouer.

Merci à Bénédicte la stagiaire, M. Lopez et Nadine Combret ainsi que Joëlle Pellegrino et Christine Bernat d'être venus nous voir

## FOYER LA DEMEURE

### Atelier d'Art-Thérapie

L'atelier d'expression par la peinture du foyer de vie "La Demeure" existe depuis un peu plus d'un an.

La pratique de cette médiation artistique s'inscrit dans une démarche d'Art-Thérapie et dans une démarche socialisante.

Aucune technique artistique n'est requise (bien au contraire!) et chaque participant à l'atelier à la possibilité de s'exprimer autrement que par des mots.

Le but est ici de favoriser l'expression de la personne dans un cadre rassurant et contenant.

L'atelier d'expression par la peinture est de fait un soutien thérapeutique pour les résidents accueillis au sein du foyer de vie.

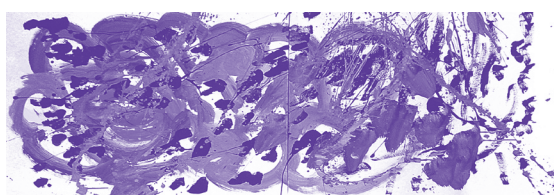
Parallèlement à cette démarche, les résidents qui participent à l'atelier, ont exposé leurs œuvres

au cours de diverses manifestations artistiques.

Ainsi, Dominique Franceschini, Bélanda Saldana, Annie Satgé (...) ont exposé à l'Hôtel Dieu pour les 50 ans de l'adapei, à Fourquevaux dans le cadre de la "Foire à tout", à la maison de retraite de Sorrèze et enfin dernièrement au 13<sup>ème</sup> salon d'hiver à Altigone (Saint Orens).

Ces diverses expositions ont permis aux résidents de se frayer une place dans le milieu ordinaire et d'exercer par ce biais leur citoyenneté.

Nathalie Barrouquère



Peinture : Anne SATGÉ